



## APPEL A PROJETS PRAI GUYANE

Les Actions Innovatrices du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2000-2006 ont été conçues pour réduire les écarts entre les régions dans les domaines de l'innovation, de la recherche et du développement technologique. Elles visent à permettre aux régions de mener des actions au contenu innovant et sont complémentaires aux autres interventions des fonds structurels dans les régions en retard de développement (Objectif 1) ou en reconversion (Objectif 2).

Le Programme Régional d'Actions Innovatrices « **Communautés guyanaises en réseau** » porté par le Conseil Régional de Guyane est doté d'un budget de 4 millions d'euros, et vise à mobiliser les acteurs de la vie sociale, culturelle, éducative et économique pour identifier et expérimenter des modes innovants et pertinents de services en ligne, propres à apporter des éléments de solution à la situation propre à la Guyane.

Il a pour objet de faire entrer la région dans la **société de l'information**, de la doter des instruments de son développement, lui permettant de rompre l'enclavement de ses communes et de ses populations et de réduire son éloignement du reste de l'Union européenne.

Le PRAI "Communautés guyanaises en réseau" **couvre 4 domaines d'action** :

- Economie,                      - Administration,                      - Culture,                      - Education et Formation.

Les projets susceptibles de bénéficier d'un financement PRAI concernent les domaines d'actions prioritaires suivants :

**Dans le domaine de l'économie, les objectifs** sont de :

- permettre aux entreprises d'évaluer les apports des TIC pour leurs activités et leurs marchés à travers des actions de sensibilisation et de formation,
- expérimenter des modalités de e-commerce, en prenant en compte notamment les approches fondées sur le commerce équitable,
- susciter la structuration de filières économiques : filière bois, tourisme, ...,
- renforcer la compétence et l'expertise des structures d'appui, telles que les chambres consulaires, dans le domaine des TIC,
- favoriser les flux d'échanges d'informations entre les acteurs régionaux, dans l'ensemble des domaines d'activités.

**Dans le domaine de l'administration, les objectifs** sont de :

- mettre en place des services de proximité au bénéfice des citoyens et des collectivités locales,
- expérimenter des modes innovants d'accès aux services publics dans les localités isolées,
- développer et tester des téléprocédures entre les collectivités et leurs partenaires institutionnels (administrations) et économiques (entreprises).

**Dans le domaine de la culture, les objectifs** sont de :

- Mobiliser les acteurs publics et privés de la filière culturelle autour de projets collectifs,
- Susciter l'émergence d'une structure coopérative d'édition multimédia,
- Développer des coopérations entre les acteurs associatifs et les professionnels sur la collecte, la production, la conservation et la diffusion de données culturelles guyanaises.

**Dans le domaine de l'éducation et de la formation, les objectifs** sont de :

- Tester des dispositifs de travail en réseau visant à améliorer l'accès aux moyens d'apprentissage des populations scolaires isolées,
- Tester des dispositifs d'accompagnement des populations scolaires urbaines en difficulté ou en situation d'échec,
- Prototyper et expérimenter des dispositifs de e-learning adaptés au caractère pluri-culturel et pluri-ethnique de la Guyane,

L'appel à projets PRAI est ouvert aux personnes morales de droit public (Collectivités locales : Conseil Régional, Conseil général, Communes ; Chambres consulaires, Agences de développement, ...) ou de droit privé, éligibles au Programme.

Contact :

[SECRETARIAT TECHNIQUE COMMUN](#)

Mission TIC – Direction Planification et Prospective - Tél. 0594 28 98 00 – Fax : 0594 28 98 09

REGION GUYANE – 2, rue Molé CAYENNE

- Email : [sylvia.bergot@cr-guyane.fr](mailto:sylvia.bergot@cr-guyane.fr)

- Email : [rosange.thiant@cr-guyane.fr](mailto:rosange.thiant@cr-guyane.fr)